



LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE

LE MARDI 05 juillet 2022

à 19 H 30

A LA MAIRIE DE VERGISSON

ORDRE DU JOUR :

- I. SIGALE : modification statutaire portant sur la représentativité des communes, le mode de calcul des contributions des communes associés et sur l'adresse du siège social.
- II. Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation
- III. MBA : fonds de concours voirie 2020-2026 – solde
- IV. Logements en location : mise en application de l'indemnité pour les locataires pour non fonctionnement de la chaudière au titre du dédommagement
- V. PLU : délibération de prescription
- VI. Questions diverses
- VII. Rapports des commissions et réunions

Le 27/06/2022

Le Maire, Anne BROCHETTE

